

CHARTRE DES PARENTS

« Pour bien pratiquer le basket-ball et que le basket soit un plaisir pour tous »

Pourquoi une telle charte ?

Dans le but de vous sensibiliser sur le fait que :

- L'AB 41 est la réunion de trois clubs sportifs
- Les entraîneurs sont là pour entraîner et former vos enfants à cette discipline et les orienter vers le niveau qui leur correspond
- Nous avons besoin de votre aide afin de rendre plus facile la pratique de ce sport pour votre enfant
- Pour développer une image positive de l'AB 41

1. A L'ENTRAINEMENT

Les parents des enfants mineurs doivent récupérer leurs enfants à l'intérieur du gymnase

Les parents des enfants mineurs doivent avertir de l'absence à l'entraînement et au match (mail, sms, téléphone) et s'assurer de la ponctualité de leur enfant en cas de présence

Ne pas intervenir au cours de l'entraînement auprès de votre enfant

2. AU MATCH

Si votre enfant participe au match du week-end :

- ✓ Nous vous demandons de participer :
 - pour les matchs à l'extérieur : aux déplacements des enfants de l'équipe pour les matchs à l'extérieur : répondre aux demandes du parent coordinateur ou du coach pour l'organisation des déplacements, participer aux déplacements en accompagnant l'équipe au moins deux fois durant la saison
 - pour les matchs à domicile : tenir des tables de marques, participer à la préparation des goûters d'après match, participer au lavage des maillots
- ✓ Ne pas intervenir au cours du match de votre enfant en respectant :
 - l'équipe adverse
 - les arbitres et la table de marque
 - les choix et décisions techniques de l'entraîneur
- ✓ Ne pas intervenir sur le banc, dans le vestiaire ou sur le terrain avant, pendant et après le match sans autorisation préalable de l'entraîneur
- ✓ Encourager à domicile comme à l'extérieur votre enfant et son équipe et favoriser un esprit d'équipe sur et en dehors du terrain
- ✓ Ne pas oublier que les parents spectateurs doivent montrer l'exemple aux enfants : favoriser les encouragements et les paroles positives

3. AIDES DIVERSES

Nomination d'un parent coordinateur de l'équipe en accord avec l'entraîneur et les parents en début de saison pour aider l'entraîneur dans l'organisation des déplacements et des besoins matériels de l'équipe (planning des déplacements, lavage de maillots, préparation des goûters)

Collaborer aux divers événements de la vie de l'AB 41 (formations, tombola, tournoi, assemblée...) sous formes diverses et variées comme la recherche de lots auprès de votre entreprise, la préparation des goûters pour les matchs, participer aux formations proposées

Mettre ses compétences au service de l'AB 41 : photographe, sponsoring...